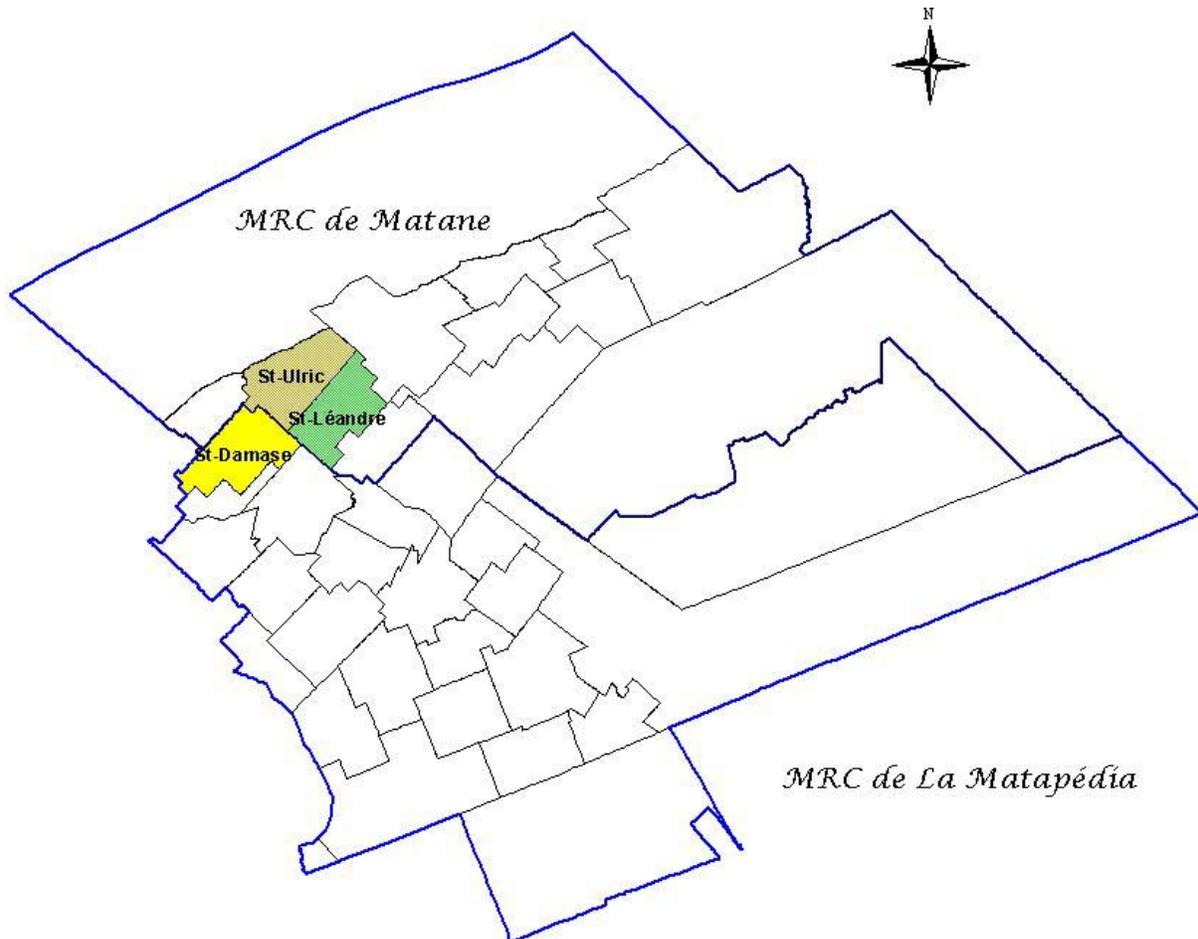


Portrait agricole
des municipalités de
Saint-Ulric, Saint-Léandre
et Saint-Damase



***Projet d'implantation d'un parc
d'éoliennes à Saint-Ulric/Saint-Léandre***

25 avril 2006

Avant-propos

« Au Québec, les travaux des États généraux du Monde rural de 1991 et les réflexions du mouvement Solidarité rurale qui en est issu ont accordé une place importante au débat sur les rapports entre dynamisme agricole et niveau de prospérité du milieu rural ».¹

C'est dans cet esprit que le document a été produit. Il a pour seul objectif de présenter une évolution de l'image de l'agriculture pratiquée dans les municipalités de Saint-Ulric, Saint-Léandre et Saint-Damase visées par l'implantation d'un parc de 100 éoliennes d'une puissance totale de 150 MW. Pour ce faire, il se divise en trois parties distinctes mais en interrelations sur le fond :

- La première présente un portrait sommaire de l'agriculture dans la MRC de Matane et dans les municipalités de Saint-Ulric et de Saint-Léandre;
- la seconde dresse un portrait de l'agriculture dans la MRC de La Matapédia et dans la municipalité de Saint-Damase;
- la troisième met en évidence l'ensemble des parcs d'éoliennes : le Nordais réalisé en 1999 (Société en commandite Kilowatt Gaspé), Baie-des-Sables/Métis en phase de construction (Cartier Énergie éolienne), St-Léandre/St-Ulric (Northland Power inc.) et celui de Matane (AXOR).

Pour étayer notre propos, nous mettrons l'accent sur les différentes facettes qui caractérisent le dynamisme agricole : le climat, les classes de sols, les productions animales et végétales, les revenus et l'emploi, pour ne nommer que ceux-là.

Comme point de repère, nous avons opté pour les données contenues dans les fiches d'enregistrement des exploitations agricoles pour les années 1997 et 2004. Ainsi, même si la période de référence représente un laps de temps relativement court pour établir un bilan significatif, elle permettra au moins de mettre en perspective les principales composantes statistiques relatives à l'espace agricole et à l'utilisation du sol. Les entreprises qui ne se sont pas prévaluées de la possibilité de s'enregistrer au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation n'apparaissent pas dans les présentes statistiques. Certaines données complémentaires sont tirées des études d'impacts sur les projets éoliens précités.

¹ Boutin, Denis et Debailleul, Guy. Impacts socio-spaciaux des exploitations agricoles sur le milieu rural selon les structures et les systèmes de production, Université Laval, Mars 1998, page 40.

Avant-propos.....	2
Liste des tableaux et annexe.....	5
Introduction.....	6
PREMIÈRE PARTIE	7
<u>MRC de Matane</u>	7
➤ Données agricoles sommaires.....	7
<u>Portrait agricole de la municipalité de Saint-Ulric</u>	8
➤ Valeurs climatiques	8
➤ Potentiel des sols agricoles	8
➤ Recettes agricoles annuelles	9
➤ Potentiel agricole	10
A) Productions animales	
B) Productions végétales	
C) Production acéricole	
➤ Emploi dans l’agriculture locale.....	13
<u>Portrait agricole de la municipalité de Saint-Léandre</u>	14
➤ Valeurs climatiques	14
➤ Potentiel des sols agricoles	14
➤ Recettes agricoles annuelles	15
➤ Potentiel agricole	15
D) Productions animales	
E) Productions végétales	
F) Production acéricole	
➤ Emploi dans l’agriculture locale.....	17
DEUXIÈME PARTIE	18
<u>MRC de La Matapédia</u>	18
Données agricoles sommaires.....	18

<u>Portrait agricole de la municipalité de Saint-Damase</u>	19
➤ Valeurs climatiques	19
➤ Potentiel des sols agricoles	19
➤ Recettes agricoles annuelles	20
➤ Potentiel agricole	20
G) Productions animales	
H) Productions végétales	
I) Production acéricole	
➤ Emploi dans l'agriculture locale	22
TROISIÈME PARTIE	23
<u>Vue d'ensemble des quatre projets d'éoliennes</u>	23
Le Nordais, AXOR, Northland Power inc., Cartier Énergie éolienne	
CONCLUSION	24
ANNEXE	26
➤ Carte n° 1 : Vue d'ensemble des quatre projets d'éoliennes <i>(Localisation approximative des sites potentiels d'éoliennes)</i>	
➤ Carte n° 2 : Classification des sols selon le système ARDA	
➤ Carte n° 3 : Localisation des peuplements d'érables <i>(Source : carte agroforestière, MRNF)</i> <i>(Tableau : L'acériculture au Bas-Saint-Laurent)</i>	

TABLEAU 1 : Portrait du secteur agricole de la MRC de Matane, en 2004	7
--	---

Données générales pour la municipalité de Saint-Ulric

TABLEAU 2 : Données agroclimatiques pour Saint-Ulric	8
TABLEAU 3 : Classification des sols selon le système ARDA	9
TABLEAU 4 : Évolution des recettes agricoles entre 1997 et 2004	10
TABLEAU 5 : Évolution du nombre d'entreprises agricoles entre 1997 et 2004	10
TABLEAU 6 : Évolution des productions animales entre 1997 et 2004	11
TABLEAU 7 : Évolution des productions végétales entre 1997 et 2004	11
TABLEAU 8 : Répartition des emplois agricoles en 2004	13

Données générales pour la municipalité de Saint-Léandre

TABLEAU 9 : Données agroclimatiques pour Saint-Léandre	14
TABLEAU 10 : Évolution des recettes agricoles entre 1997 et 2004	15
TABLEAU 11 : Évolution du nombre d'entreprises agricoles entre 1997 et 2004	15
TABLEAU 12 : Évolution des productions animales entre 1997 et 2004	16
TABLEAU 13 : Évolution des productions végétales entre 1997 et 2004	16

TABLEAU 16 : Portrait du secteur agricole de la MRC de La Matapédia, en 2004	18
---	----

Données générales pour la municipalité de Saint-Damase

TABLEAU 17 : Données agroclimatiques pour Saint-Damase	19
TABLEAU 18 : Évolution des recettes agricoles entre 1997 et 2004	20
TABLEAU 19 : Évolution du nombre d'entreprises agricoles entre 1997 et 2004	20
TABLEAU 20 : Évolution des productions animales entre 1997 et 2004	21
TABLEAU 21 : Évolution des productions végétales entre 1997 et 2004	21
TABLEAU 22 : Répartition des emplois agricoles en 2004	22

TABLEAU 23 : Projets éoliens dans le secteur de Matane	23
---	----

TABLEAU 24 : Portrait économique du secteur agricole du Bas-Saint-Laurent	25
--	----

Au fil du temps, les entreprises agricoles se sont adaptées aux conditions physiques, morphologiques et climatiques du territoire afin de dégager des espaces à cultiver. Les modes d'utilisation du sol évoluent. Ils sont de plus en plus influencés par des activités à caractère urbain, comme dans la plupart des MRC à caractère rural au Québec. Il s'ensuit un processus de changement où le milieu rural agricole fait de plus en plus l'objet d'une juxtaposition d'usages non agricoles comme le résidentiel, les gîtes, camping, pistes cyclables, activités récréotouristiques, etc. et ce, sans compter les usages d'utilités publiques comme de nouveaux liens routiers ou la reconfiguration ou reconstruction routière, l'implantation d'éoliennes et bien d'autres encore.

Or, dans tout cela, on oublie trop souvent que l'espace rural est aussi l'indispensable support à la production agricole. De ce fait, la multiplication d'usages autres qu'agricoles contribue à alimenter des frictions entre les différents usagers de ce territoire tant convoité. Certes, l'agriculture n'occupe plus la majorité de l'espace rural comme autrefois. Cependant, il ne faut pas occulter son importance au niveau socio-économique comme élément structurant dans bien des communautés rurales.

D'ailleurs, les nouvelles orientations gouvernementales en matière d'aménagement (*décembre 2001*) font état de l'importance de protéger les milieux agricoles afin de les développer dans un contexte de développement durable d'une part, et de favoriser la cohabitation harmonieuse entre les différents usagers du territoire, d'autre part.

« Planifier l'aménagement et le développement du territoire agricole en accordant la priorité aux activités agricoles et aux exploitations en zone agricole, dans le respect des particularités du milieu, de manière à favoriser, dans une perspective de développement durable, le développement économique des régions ».²

Dans le contexte de l'implantation d'éoliennes dans la région du Bas-Saint-Laurent, nous estimons que les sites d'éoliennes et les éléments nécessaires au transport de cette énergie ne sont pas incompatibles avec les activités agricoles, en autant que l'appréciation de la pertinence des choix d'implantation des éoliennes et les enjeux de leur développement soient envisagés de manière globale et concourante aux contraintes normatives, règlementaires et légales, en vigueur, et davantage liés au développement du territoire et des activités agricoles.

² Les orientations gouvernementales en matière d'aménagement, décembre 2001, page 12.

MRC DE MATANE³

La MRC de Matane s'étend sur 3 375 km, dont 486 km² constituent la zone agricole permanente au 31 mars 2005⁴. La superficie occupée par les exploitations agricoles enregistrées au MAPAQ équivaut à 263 km², soit près de 54 % de la zone agricole permanente. Le reste du territoire regroupe les superficies urbaines, récréatives, forestières et le territoire non organisé. L'activité économique est donc tributaire de la forêt, de la pêche, du domaine des services et de l'agriculture.

➤ Données agricoles sommaires

Suite à la dernière période d'enregistrement, en 2004, le MAPAQ a recensé 151 entreprises agricoles; une baisse de 10 % par rapport à 1997. Il en va de même pour les recettes totales qui accusent une légère baisse de 2 % pour se situer à 18 308 550 dollars. Près de 80 % de ces recettes proviennent des productions animales (*ovine 3 %, porcine 4 %, bovine 17 %, laitière 56 %*) et végétales (*acéricole 1 %, fruits et légumes 2 %, céréales 2 %, boisée 3 %, cultures abritées 3 %, autres 4 %*). Il est clairement observable que la production laitière est de loin la plus importante dans cette MRC.

Tableau 1 : Portrait du secteur agricole de la MRC de Matane, en 2004

Nombre d'entreprises	Recettes totales (\$)	Estimé actif total (\$)	Total taxes municipales (\$)
151	18,3 millions	85 millions	311 687

Source : MAPAQ, 2004

La MRC de Matane compte pas moins de 22 646 habitants répartis principalement entre 11 municipalités dont 8 ayant une zone agricole décrétée⁵. Dans l'ensemble, l'industrie agroalimentaire génère plus de 2 100 emplois directs et indirects avec plus de 300 entreprises oeuvrant dans le domaine de l'agriculture et des activités de services tels la transformation alimentaire, les commerces de détail et de gros et la restauration. Par l'activité générée, l'industrie agroalimentaire est l'une des plus importantes industries de la MRC.

³ Source : MAPAQ, portrait agroalimentaire de la MRC de Matane, 2004.

⁴ Source : CPTAQ, rapport annuel 2004-2005, page 46.

⁵ Idem note 4.

PORTRAIT AGRICOLE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ULRIC

Avec une population de 1 593 personnes⁶, cette municipalité, dont la superficie représente environ 119 km², occupe 3,5 % du territoire de la MRC de Matane. La superficie agricole⁷ qui totalise près de 52 km² ou 5 146 hectares, en 2004, se répartit comme suit : 3 820 ha possédés et 1 326 ha loués. L'on dénombre dans la municipalité 30 des 151 entreprises agricoles que compte la MRC. Les productrices et producteurs agricoles sont confrontés au constat suivant : composer avec différentes contraintes naturelles comme le climat, la géomorphologie, les types de sols et la faible quantité thermique, pour ne nommer que ceux-là.

➤ Valeurs climatiques

Tableau 2 : Données agroclimatiques pour Saint-Ulric

Valeurs climatiques	Minimum	Maximum
Période sans gel (jours – probabilité 90 %)	110	125
Date du dernier gel printanier (probabilité 50 %)	17 mai	25 mai
Date du premier gel automnal (probabilité 50 %)	21 sept.	29 sept.
Somme des degrés-jours annuels (base 5 °C)	1 195	1 381
Longueur moyenne de la saison de croissance (jours)	166	173
Unités thermiques maïs	1 700	1 799

Source : Atlas agroclimatique du Québec méridional, MAPAQ, 1982.

➤ Potentiel des sols agricoles

En nous appuyant sur la carte de l'inventaire des terres du Canada (*système ARDA*), on constate que l'agriculture se pratique essentiellement dans les sols de classes 2, 3, 4, 5 (*voir carte n° 2, en annexe*). Rappelons que le potentiel des terres est la résultante de différents travaux à prendre en considération pour les rendre plus productives dans les meilleures conditions possible : défrichement, essouchement, épierrement, drainage, nivellement, amendements, etc. Voilà pourquoi les classes de sols peuvent permuter selon les travaux réalisés; par exemple, un sol de classe 5 peut devenir de classe 4, et ainsi de suite.

⁶ Source : Répertoire des municipalités du Québec, 2005.

⁷ Idem note 4.

Aussi, toutes les caractéristiques mentionnées dans le tableau 3, ne traduisent qu'une partie de la réalité d'aujourd'hui. D'où la nécessité, pour bien interpréter la classification des sols, de tenir compte des travaux réalisés au fil des ans. C'est aussi le cas pour les municipalités de Saint-Ulric, Saint-Léandre et Saint-Damase.

Tableau 3 : Classification des sols selon le système ARDA

Classe	Caractéristiques	Superficie (ha)	Pourcentage
1	Sols ne comportant aucune limitation importante pour les cultures.	---	---
2	Sols comportant des limitations qui restreignent le choix des cultures.	622,2	5,1
3	Sols comportant des limitations modérément graves qui imposent des pratiques spéciales de conservation.	3 088,8	25,3
4	Sols comportant de graves limitations qui restreignent le choix des cultures.	641,6	5,3
5	Sols qui conviennent à la production de plantes fourragères vivaces, susceptibles d'amélioration.	1 252,5	10,3
6	Sols inaptes à produire d'autres plantes que des plantes fourragères vivaces et non susceptibles d'amélioration.	---	---
7	Sols inaptes pour la culture et pour les plantes fourragères vivaces	5 388,1	44,1
O	Sols organiques	1 031,8	8,5

➤ Recettes agricoles annuelles

L'agriculture constitue un pilier socio-économique important pour soutenir l'économie locale et représente un apport structurant pour la communauté. Pour preuve, les recettes agricoles annuelles ont connu un accroissement d'environ 35 % entre 1997 et 2004. C'est près de 22 % des recettes générées à l'échelle de la MRC de Matane.

Tableau 4 : Évolution des recettes agricoles entre 1997 et 2004

Type de production	1997	2004
Laitière	1 654 494	1 499 553
Bovine	733 025	1 603 695
Céréales et protéagineux	195 568	253 553
Fourrages	31 729	74 744
Autres productions*	376 437	609 751
Total (\$)	2 991 253	4 041 296

* Afin de préserver la confidentialité des données, le nombre d'unités de production est additionné dans d'autres productions quand le nombre est inférieur à 3 unités.

Il ressort, à la lecture du tableau, que les revenus proviennent en grande partie de la production bovine. La production laitière a connu une légère diminution entre 1997 et 2004.

➤ Potentiel agricole⁸

Pour bien illustrer ce propos, les tableaux qui suivent présentent les différentes productions qui alimentent l'économie locale.

Tableau 5 : Évolution du nombre d'entreprises agricoles entre 1997 et 2004

Statut de l'entreprise agricole	1997	2004
Propriétaire unique	15	14
Société	11	8
Compagnie	4	8
Total	30	30

Le fait dominant de ce tableau, demeure la relative stabilité quant au nombre total d'entreprises durant ce laps de temps. Les données extraites des fiches d'enregistrement, en 2004, montrent que la moyenne d'âge des producteurs agricoles se situe à près de 50 ans. Aussi, 5 entreprises déclarent avoir une relève potentielle.

⁸ Source : MAPAQ, fiches d'enregistrement des entreprises agricoles, 2004.

A) Productions animales

Tableau 6 : Évolution des productions animales entre 1997 et 2004

Type de production	1997	2004
Bovins de boucherie	989	1 629
Bovins laitiers	1336	687
Autres productions animales (<i>porcine, volaille, ovine, chevaline et agricole</i>)*	663	556
Total (nombre de têtes)	2 988	2 872

* Voir note sur la confidentialité des données, tableau 4.

En ce qui concerne le domaine des productions animales, on note une diminution de 3,9 % entre 1997 et 2004. Cette légère diminution est attribuable en partie aux bovins laitiers.

B) Productions végétales

Tableau 7 : Évolution des productions végétales entre 1997 et 2004

Type de production	1997	2004
Céréales et protéagineux (grains)	991,9	850,5
Fourrages	2 037,0	1 767,1
Production en serres	0,4	0
Autres productions végétales (<i>fruits, légumes, cultures abritées, etc.</i>)*	61,4	233,6
Pâturages	626,2	364,6
Total (hectare)	3 716,9	3 215,8

* Voir note sur la confidentialité des données, tableau 4.

Dans le domaine des productions végétales, on dénote une diminution importante de 13 % entre 1997 et 2004. La réduction des superficies allouées aux fourrages et aux pâturages contribue grandement à cette baisse.

C) Production acéricole

Il est difficile de faire des comparaisons dans ce secteur d'activité économique. À titre d'exemple, la MRC a vu le nombre de ses entreprises passer de 24 en 1997 à 12 en 2004. Cette diminution importante s'explique, en partie, par le fait que ces entreprises ne voyaient aucun intérêt à renouveler leur enregistrement au MAPAQ.

Par ailleurs, dans la municipalité de Saint-Ulric, les massifs d'érables ayant un très bon potentiel d'exploitation (*voir carte n° 3 en annexe*) totalisent près de 290 hectares⁹. Ainsi, si on avance l'hypothèse que pour un peuplement de 70 ans et plus on peut estimer un rendement de 200 à 250 entailles à l'hectare, et que pour un peuplement de 50 ans et moins ce rendement à l'hectare se situe entre 150 et 200 entailles, considérant une moyenne de 200 entailles à l'hectare ($150 + 250 \div 2$) il pourrait y avoir un potentiel de 58 000 entailles exploitables, le cas échéant. Actuellement, seulement 293,5 hectares sont en exploitation¹⁰ dont 276,5 en production biologique.

⁹ Superficie extraite de la carte écoforestière du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

¹⁰ Idem note 8.

➤ **Emploi dans l'agriculture locale**

Que ce soit dans la MRC ou dans la municipalité, bon nombre d'entreprises de services et d'organismes profitent des activités agricoles locales.

Tableau 8 : Répartition des emplois agricoles en 2004

Type de main-d'œuvre	Nombre	Heures travaillées
Familiale (<i>père, mère, frère, sœur, etc.</i>)	78	
Total	78	
Salariée :		
Permanents	2	4 750
Moins de 5 semaines	1	120
5 à 9 semaines	4	840
10 à 19 semaines	7	4 473
20 à 29 semaines	4	5 000
30 à 39 semaines	2	2 625
Total	20	17 808

Source : MAPAQ, fiches d'enregistrement des entreprises agricoles, 2004.

Même s'il faut être très prudent avec ce genre de statistique, ce tableau révèle toute l'importance de la main-d'œuvre familiale par rapport au travail salarié selon le statut qui lui est attribué : temps partiel, saisonnier ou permanent.

PORTRAIT AGRICOLE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉANDRE

Avec une population de 419 personnes¹¹, cette municipalité, dont la superficie représente environ 103 km², occupe 3 % du territoire de la MRC de Matane. La superficie agricole totalise près de 27 km² ou 2 690 hectares, en 2004. Cet espace agricole se répartit comme suit : 2 116 ha possédés et 574 ha loués. On dénombre, dans cette municipalité, 12 des 151 entreprises agricoles que compte la MRC de Matane. Comme dans la municipalité de Saint-Ulric, les producteurs et productrices agricoles font face aux mêmes contraintes climatiques et physiques.

➤ Valeurs climatiques

Tableau 9 : Données agroclimatiques pour Saint-Léandre

Valeurs climatiques	Minimum	Maximum
Période sans gel (jours – probabilité 90 %)	95	110
Date du dernier gel printanier (probabilité 50 %)	17 mai	3 juin
Date du premier gel automnal (probabilité 50 %)	13 sept.	29 sept.
Somme des degrés-jours annuels (base 5 °C)	1 195	1 381
Longueur moyenne de la saison de croissance (jours)	166	173
Unités thermiques maïs	1 700	1 799

Source : Atlas agroclimatique du Québec méridional, MAPAQ, 1982.

➤ Potentiel des sols agricoles

Le territoire de cette municipalité dispose d'une quantité limitée de sols propices aux activités agricoles. De fait, l'agriculture se pratique sur d'étroites superficies dans des sols de classes 3 et 5 (*voir carte n° 2 en annexe*). Les sols de classe 3 occupent 28 % de surface totale ou 2 934 hectares environ tandis que ceux de classe 5 en couvrent approximativement 10 % ou 1 078 hectares.

D'où l'importance de préserver les bons sols agricoles et de les exploiter de façon optimale, le cas échéant. En effet, ces sols permettent la culture de céréales, de foin et les pâturages nécessaires à l'alimentation animale. Pour plus d'information sur la classification des sols, référez-vous à la carte n° 2 en annexe.

¹¹ Idem note 6.

➤ Recettes agricoles annuelles

Comme pour la municipalité de Saint-Ulric, l'agriculture est un apport économique important pour la municipalité de Saint-Léandre, principalement la production laitière. Les recettes annuelles ont progressé de 26,7 % entre 1997 et 2004. Ce qui représente environ 8 % des recettes totales générées à l'échelle de la MRC.

Tableau 10 : Évolution des recettes agricoles entre 1997 et 2004

Type de production	1997	2004
Laitière	1 065 182	1 363 532
Céréales et protéagineux	----	67 394
Autres productions	145 483	103 106
Total (\$)	1 210 665	1 534 032

* Voir note sur la confidentialité des données, tableau 4.

➤ Potentiel agricole¹²

Nous allons passer en revue les principaux éléments qui constituent le potentiel agricole dans la municipalité.

Tableau 11 : Évolution du nombre d'entreprises agricoles entre 1997 et 2004

Statut de l'entreprise agricole	1997	2004
Propriétaire unique	5	7
Société	2	1
Compagnie	3	4
Total	10	12

* Source : MAPAQ, fiches d'enregistrement sur les entreprises agricoles, 2004.

Nous pouvons constater une légère augmentation du nombre d'entreprises agricoles entre 1997 et 2004. Si l'on raffine un peu plus l'analyse, les fiches d'enregistrement montrent que la moyenne d'âge des producteurs agricoles oscille autour de 51 ans. Fait à noter, également, 7 entreprises agricoles déclarent avoir une relève potentielle.

¹² Idem note 8.

D) Productions animales

Tableau 12 : Évolution des productions animales entre 1997 et 2004

Type de production	1997	2004
Bovins laitiers	611	680
Bovins de boucherie	83	221
Autres productions animales (<i>chevaux, volailles, etc.</i>)*	110	185
Total (nombre de têtes)	804	1 086

* Voir note sur la confidentialité des données, tableau 4.

Pour ce tableau, on peut constater un accroissement total d'environ 35 % du cheptel animal entre 1997 et 2004. Bien que cette augmentation est en partie attribuable aux bovins de boucherie, l'élevage des bovins laitiers demeure le plus important dans les productions animales.

E) Productions végétales

Tableau 13 : Évolution des productions végétales entre 1997 et 2004

Type de production	1997	2004
Céréales et protéagineux (grains)	239,7	322,4
Fourrages	824,7	1 047,8
Pâturages	171,3	145,0
Autres productions végétales (<i>fruits, légumes etc.</i>)*	2,0	4,5
Total (hectare)	1 237,7	1 519,7

* Voir note sur la confidentialité des données, tableau 4.

Dans ce secteur d'activité agricole, ce tableau nous indique que les productions végétales ont connu une hausse de 23 % entre 1997 et 2004. Ceci s'explique en partie par l'élargissement des superficies consacrées aux fourrages dont les sols et le climat sont appropriés pour ces types de production.

F) Production acéricole

La municipalité de Saint-Léandre renferme un grand nombre de massifs d'érables ayant un très bon potentiel acéricole (*voir carte n° 3, en annexe*). En effet, en les regroupant, on obtient une superficie d'environ 1 060 hectares. Comme dans le cas de la municipalité de Saint-Ulric (s'y référer), en considérant une moyenne de 200 entailles à l'hectare, le potentiel acéricole exploitable pourrait se chiffrer à 212 000 entailles. Actuellement, seulement 35 hectares sont en exploitation selon les fiches d'enregistrement 2004.

➤ **Emploi dans l'agriculture locale**

Il va sans dire que le nombre d'emplois créés en agriculture est tributaire du nombre et de la taille des entreprises agricoles. En ce qui concerne la municipalité de Saint-Léandre, le nombre d'entreprises agricoles génère essentiellement de la main-d'œuvre familiale qui s chiffre à 44 (*père, mère, frère, sœur, etc.*). Ce résultat suggère que ce type de main-d'œuvre reste une composante importante pour assurer le dynamisme de l'agriculture locale.

MRC DE LA MATAPÉDIA¹³

La MRC de La Matapédia couvre une superficie de 5 376 km² dont 64 % est de tenure publique (territoire non municipalisé), le reste étant partagé entre les 18 municipalités qui la composent. La superficie occupée¹⁴ par les entreprises enregistrées au MAPAQ totalise environ 507 km², soit près de 46 % de la zone agricole décrétée. Après la forêt, l'agriculture constitue la deuxième activité économique importante dans la MRC.

➤ Données agricoles sommaires

En 2004, on dénombrait 235 entreprises agricoles dans La Matapédia. La production laitière demeure la pierre d'assise du développement agricole. L'ensemble des entreprises agricoles contribue à l'essor économique de la MRC par la création d'emplois directs ou connexes dans les services et la transformation. La majorité des fermes sont des entreprises familiales propriétaires de leurs terres, bâtiments et cheptel.

Tableau 16 : Portrait du secteur agricole de la MRC de La Matapédia, en 2004

Nombre d'entreprises	Recettes totales (\$)	Estimé actif total (\$)	Total taxes municipales (\$)
235	31,1 millions	170 millions	664 139

Source : MAPAQ, 2004

La MRC de La Matapédia compte 19 994 habitants dispersés dans les 18 municipalités ayant une zone agricole décrétée. L'agriculture crée donc 900 emplois directs dans la MRC. Elle fournit également de l'emploi à 70 personnes qui oeuvrent dans des secteurs de services : financier, agroenvironnement, conseil comptable, vente et réparation de machinerie, etc.

¹³ Source : MAPAQ, portrait agroalimentaire de la MRC de La Matapédia, 2004.

¹⁴ Données extraites du schéma d'aménagement et de développement de la MRC.

PORTRAIT AGRICOLE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE

Avec une population de 429 personnes¹⁵, cette municipalité, dont la superficie représente plus de 117 km², occupe un peu plus de 2 % du territoire de la MRC de La Matapédia. La superficie agricole totalise près de 43 km² ou 4 331 hectares, en 2004. Cet espace agricole se répartit comme suit : 3 820 ha possédés et 511 loués. On dénombre, dans cette municipalité, 19 des 235 entreprises agricoles que compte la MRC. Comme dans l'ensemble des municipalités du Bas-Saint-Laurent, les producteurs et productrices agricoles doivent faire face aux mêmes contraintes climatiques et physiques.

➤ Valeurs climatiques

Tableau 17 : Données agroclimatiques pour Saint-Damase

Valeurs climatiques	Minimum	Maximum
Période sans gel (jours – probabilité 90 %)	95	125
Date du dernier gel printanier (probabilité 50 %)	17 mai	3 juin
Date du premier gel automnal (probabilité 50 %)	13 sept.	29 sept.
Somme des degrés-jours annuels (base 5 °C)	1 195	1 381
Longueur moyenne de la saison de croissance (jours)	159	173
Unités thermiques maïs	1 700	1 799

Source : Atlas agroclimatique du Québec méridional, MAPAQ, 1982.

➤ Potentiel des sols agricoles

Le territoire de cette municipalité dispose d'une quantité limitée de sols propices aux activités agricoles. De fait, l'agriculture se pratique sur d'étroites superficies dans des sols de classes 3 et 5 (*voir carte n° 2 en annexe*). Les sols de classe 3 occupent 9 % de surface totale ou 1 075 hectares, environ, tandis que ceux de classe 5 en couvrent approximativement 22 % ou 2 547 hectares.

D'où l'importance de préserver les bons sols agricoles et de les exploiter de façon optimale, le cas échéant. En effet, ces sols permettent la culture de céréales, de foin et les pâturages nécessaires à l'alimentation animale. Pour plus d'information sur la classification des sols, référez-vous à la carte n° 2 en annexe.

¹⁵ Idem note 6.

➤ Recettes agricoles annuelles

Comme dans les municipalités de Saint-Ulric et de Saint-Léandre, l'agriculture demeure un des piliers économiques pour la municipalité de Saint-Damase, principalement en ce qui concerne les productions laitière et bovine. Les recettes annuelles ont connu une augmentation de 65,8 % entre 1997 et 2004. C'est environ 8 % des recettes totales générées à l'échelle de la MRC.

Tableau 18 : Évolution des recettes agricoles entre 1997 et 2004

Type de production	1997	2004
Laitière	1 222 108	1 584 024
Bovine	94 863	340 142
Céréales et protéagineux	46 115	104 105
Autres productions*	416 297	922 372
Total (\$)	1 779 383	2 950 643

* Voir note sur la confidentialité des données, tableau 4.

L'élément le plus marquant dans ce tableau est la forte contribution de la production laitière avec près de 54 % des recettes totales, en 2004. La production laitière a connu une augmentation de près de 30 % entre 1997 et 2004.

➤ Potentiel agricole¹⁶

Voici les principaux éléments qui constituent le potentiel agricole dans la municipalité.

Tableau 19 : Évolution du nombre d'entreprises agricoles entre 1997 et 2004

Statut de l'entreprise agricole	1997	2004
Propriétaire unique	10	10
Société	10	6
Compagnie	1	3
Total	21	19

¹⁶ Idem note 8.

Nous constatons une légère diminution du nombre d'entreprises entre 1997 et 2004. En nous référant aux fiches d'enregistrement 2004, nous observons que la moyenne d'âge des producteurs agricoles se situe à près de 49 ans. Aussi, 5 entreprises agricoles déclarent avoir une relève potentielle.

G) Productions animales

Tableau 20 : Évolution des productions animales entre 1997 et 2004

Type de production	1997	2004
Bovins laitiers	577	695
Bovins de boucherie	521	696
Autres productions animales (<i>porcine, volaille, ovine, chevaline, etc.</i>)*	735	1698
Total (nombre de têtes)	1 833	3 089

* Voir note sur la confidentialité des données, tableau 4.

On remarque, à la lecture du tableau, une augmentation bien marquée de 68,5 % du cheptel animal entre 1997 et 2004. Il paraît évident que cette hausse résulte principalement du cumul des autres productions animales.

H) Productions végétales

Tableau 21 : Évolution des productions végétales entre 1997 et 2004

Type de production	1997	2004
Céréales et protéagineux (grains)	395,6	604,2
Fourrages	1 305,8	1 008,2
Pâturages	360,4	207,6
Autres productions*	---	2,1
Total (hectare)	2 061,8	1 822,1

* Voir note sur la confidentialité des données, tableau 4.

À l'évidence, les superficies totales dans les productions végétales, accusent, entre 1997 et 2004, une diminution très importante de l'ordre de 11,6 %. Ceci est principalement dû à la réduction des cultures du fourrage.

I) Production acéricole

On retrouve dans la municipalité de Saint-Damase des peuplements d'érables qui totalisent environ 686 hectares (*voir carte n° 3 en annexe*). Comme dans le cas de la municipalité de Saint-Ulric (s'y référer), en considérant une moyenne de 200 entailles à l'hectare, le potentiel acéricole exploitable pourrait se chiffrer à 137 200 entailles. Actuellement 24 hectares sont en exploitation, selon les données enregistrées au MAPAQ en 2004.

➤ **Emploi dans l'agriculture locale**

L'agriculture locale génère plusieurs emplois à temps partiel ou saisonnier, selon les besoins des productrices et des producteurs agricoles.

Tableau 22 : Répartition des emplois agricoles en 2004

Type de main-d'oeuvre	Nombre	Heures travaillées
Familiale (<i>père, mère, frère, sœur, etc.</i>)	51	
Total	51	
Salariée :		
Moins de 5 semaines	6	510
5 à 9 semaines	2	560
10 à 19 semaines	1	600
20 à 29 semaines	6	6 125
30 à 39 semaines	---	---
Total	15	7 795

Un des traits qui caractérisent l'emploi en agriculture, dans la municipalité, c'est l'importance de la main-d'oeuvre familiale par rapport au travail salarié. Ces résultats sont basés sur la déclaration des productrices et producteurs agricoles lors de période d'enregistrement au MAPAQ en 2004.

VUE D'ENSEMBLE DES QUATRE PROJETS D'ÉOLIENNES

Le Gouvernement a la ferme volonté de développer une filière éolienne industrielle en misant sur le potentiel éolien du Québec. Si l'on se réfère au document préparé par Hélimax Énergie inc.¹⁷, le tableau 5-1 montre bien que le plus fort potentiel éolien se retrouve dans le Nord-du-Québec suivi de la Côte-Nord. La région du Bas-Saint-Laurent fait bonne figure en se classant au 4^e rang des 17 régions du Québec avec un potentiel de 21 604 MW. Fait à noter, c'est dans l'Est du Québec que se sont réalisés les premiers projets. C'est principalement dans le secteur de Matane que le déploiement des projets d'éoliennes, comme en témoignent les quatre projets suivants, a débuté.

Tableau 23 : Projets d'éoliennes dans le secteur de Matane¹⁸

Promoteur	Projet	Nombre d'éoliennes	Hauteur (m)	Capacité	Puissance installée	Remarques
Société en commandite Kilowatt Gaspé	Le Nordais	57	55	750 KW	43 MW	Réalisé en 1999
Cartier énergie éolienne	Baie-des-Sables/ Métis-sur-Mer	73	80	1,5 MW	109,5 MW	En phase de construction
Northland Power inc.	Saint-Ulric/ Saint-Léandre	100	80	1,5 MW	105 MW	À venir
AXOR*	Matane	50 ou 25	80	1,5 à 3 MW	75 MW	À venir

* Le nombre d'éoliennes installées est tributaire de la capacité de l'éolienne qui sera retenue par le promoteur (1,5 ou 3 MW).

À la lumière du tableau, on s'aperçoit que les parcs varient en nombre d'éoliennes (25 à 100), en taille (55 à 80 mètres de hauteur), en puissance installée (750 KW à 3 MW) et la somme des éoliennes en production se chiffrera entre 255 et 280, le cas échéant.

Même si la population, en général, endosse l'utilisation de cette source d'énergie, l'installation d'éoliennes sur le territoire vient heurter directement les communautés visées par ce type de projet. Plusieurs d'entre elles estiment que le développement se fait de façon envahissante et anarchique. D'ailleurs, il suscite de plus en plus de critiques autant dans le monde agricole que dans les municipalités et les **MRC** (*Municipalité régionale de comté*) concernés par ce type de projet. À ce sujet, la plupart des **MRC** du Bas-Saint-Laurent ont adopté un **RCI** (*règlement de contrôle intérimaire*) pour encadrer l'implantation d'éoliennes sur leur territoire. En résumé, le RCI spécifie des zones où l'implantation d'éoliennes est interdite. Il indique des distances minimales à respecter à l'égard des routes, des sites patrimoniaux, touristiques et des habitations.

¹⁷ Inventaire du potentiel éolien exploitable au Québec réalisé pour le MRNF, 2005.

¹⁸ Carte n° 1 : Localisation approximative des sites potentiels d'éoliennes dans le secteur de Matane.

Comme l'agriculture a façonné le paysage, l'implantation d'un parc d'éoliennes peut modifier le milieu dans lequel il est installé, en particulier sur le plan paysager. De même, la réalisation d'un projet d'éoliennes en milieu agricole engendre nécessairement certaines perturbations. Ceci est particulièrement observable durant la phase de construction. Citons la construction des chemins d'accès, le décapage et le déboisement (*parfois dans des érablières*), l'installation de câbles électriques souterrains ou de lignes de transport aériennes, le cas échéant. En plus, il y a l'installation des bâtiments de service, l'aire de montage des éoliennes (*site et socle de béton*) ainsi que le poste de raccordement électrique au réseau d'Hydro-Québec. À cela, il faut ajouter les droits superficiaires pour le mât de prise de vent, pour les chemins d'accès et le poste de raccordement électrique. Ces impacts ont pour conséquence d'altérer de bons sols agricoles et soustraire à la production certains massifs d'érables.

Incidemment, il faut reconnaître que la disparition des sols agricoles, qu'elle soit due aux éléments précités, à ceux de nature publique ou à l'exclusion de terres agricoles au profit de l'expansion urbaine, accentue les contraintes sur les développements du territoire et des activités agricoles, et contribue au rétrécissement de l'espace agricole.

Source incontournable de son dynamisme, l'agriculture a dû accéder à la modernité, se transformer et s'adapter de plus en plus aux exigences de la population, des consommateurs et des marchés; sans compter que les pratiques agricoles doivent s'effectuer dans le respect de l'environnement et de la cohabitation harmonieuse. Au-delà de ces régularités sociales, l'espace agricole se rétrécit graduellement et le nombre d'entreprises agricoles diminuent également. Ce faisant, l'on observe, depuis plusieurs années, une concentration dans quelques productions. Malgré ce constat, il n'en demeure pas moins que l'agriculture régionale demeure une activité familiale.

À ce sujet, en 2004, le MAPAQ a recensé 2 242 entreprises agricoles¹⁹. De ce nombre, les entreprises de productions animales sont prédominantes tant en nombre qu'en recettes déclarées.

Comme l'illustre très bien le tableau suivant, l'industrie agroalimentaire représente un apport économique important pour toute la région du Bas-Saint-Laurent. Comme nous l'avons démontré en première et deuxième parties, même si le potentiel de développement agricole est limité par les conditions climatiques et pédologiques, l'agriculture, dans les municipalités visées par le projet du parc éolien St-Ulric/St-Léandre, demeure une activité économique qui mérite d'être considéré.

¹⁹ Source : MAPAQ, portrait agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent, 2004.

Tableau 24 : Portrait économique du secteur agricole du Bas-Saint-Laurent

Nombre d'entreprises	Recettes totales (\$)	Estimé actif total (\$)	Taxes municipales (\$)
2 242	344,1 millions	1 645 milliards	5 719 035

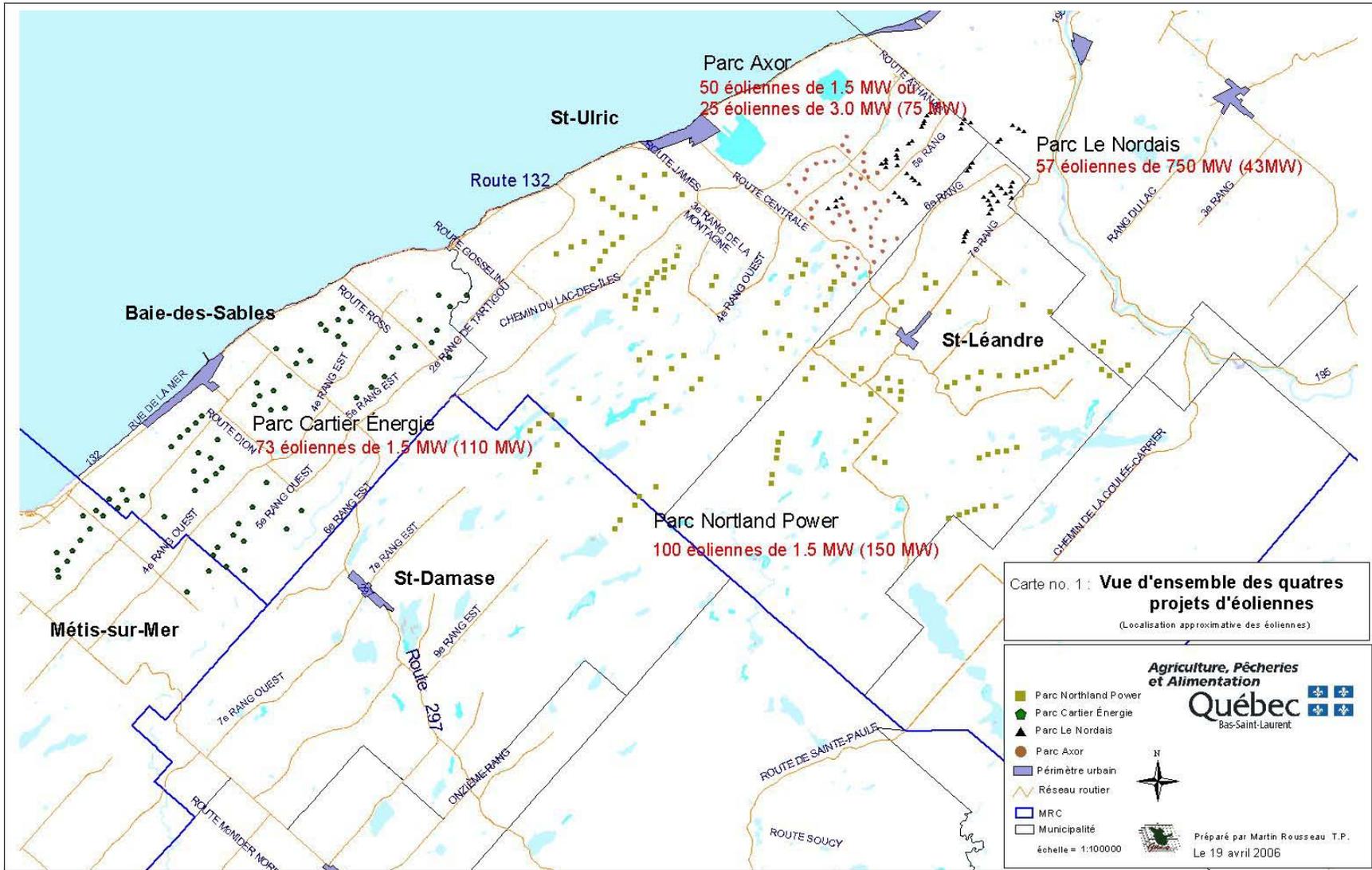
Au terme de ce survol, il convient de rappeler que les communautés locales, tout comme les MRC de Matane et de La Matapédia, comptent énormément sur les revenus d'autres secteurs d'activités économiques comme l'agrotourisme, le tourisme, le plein air et la villégiature, la chasse, la pêche, etc. Les perspectives de développement éolien ouvrent un nouveau champ de connaissance, et constituent une autre avenue qui vient soutenir l'économie locale et régionale en autant qu'il soit conciliable avec la logique du développement durable.

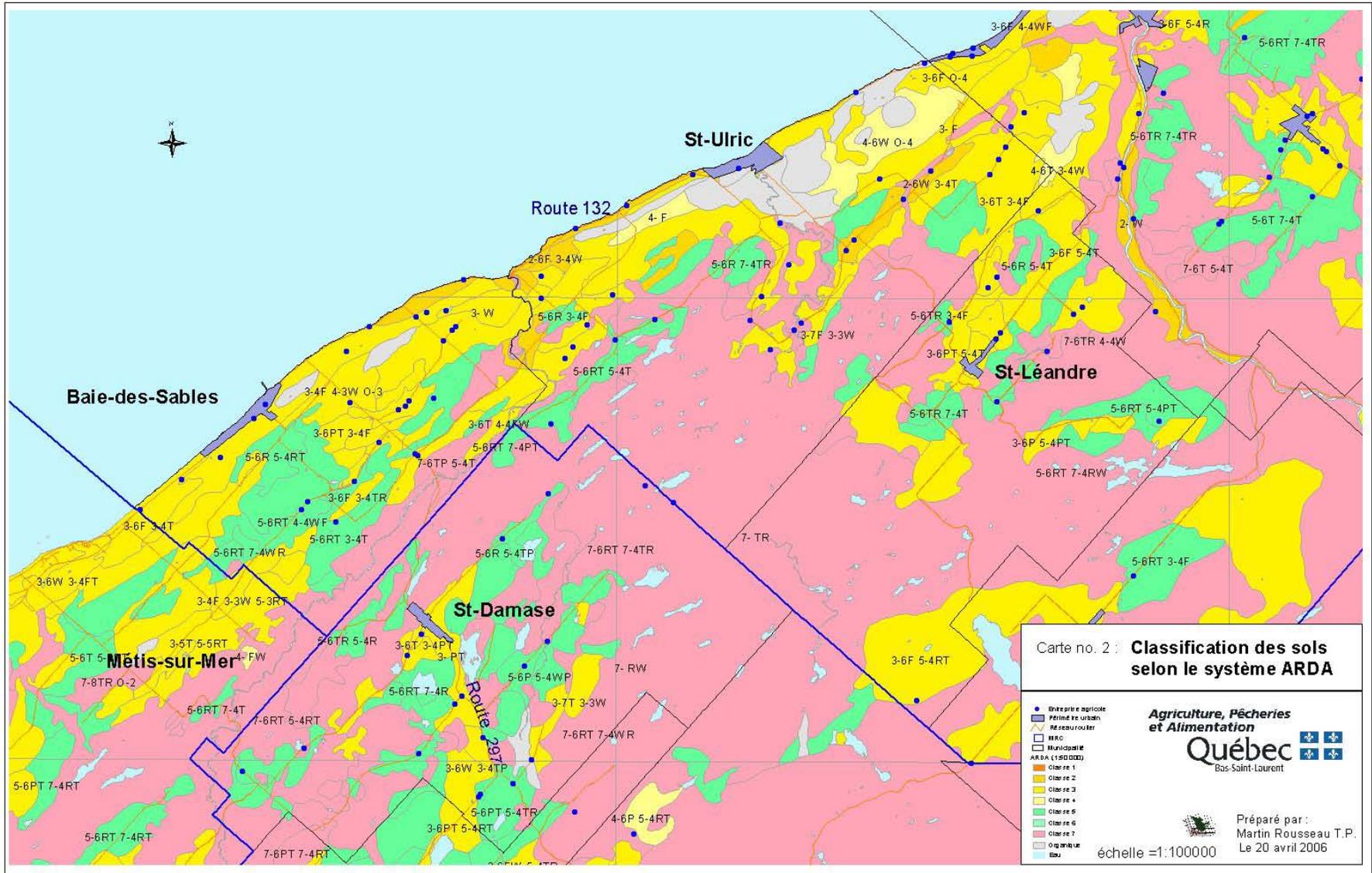
ANNEXE

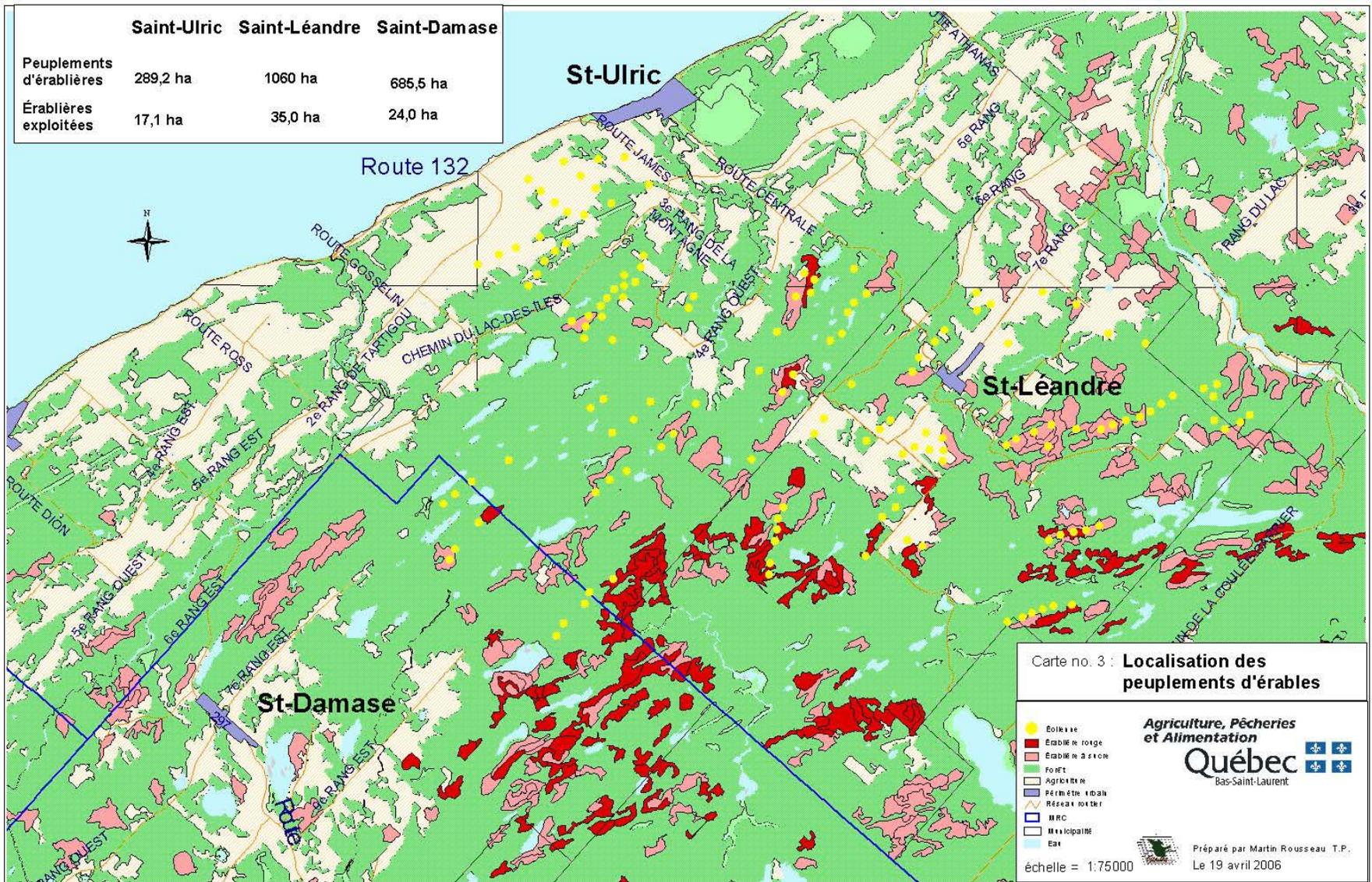
CARTE N° 1 : Vue d'ensemble des quatre projets d'éoliennes

CARTE N° 2 : Classification des sols selon le système ARDA

CARTE N° 3 : Localisation des peuplements d'érables
(Tableau : L'acériculture au Bas-Saint-Laurent)







L'acériculture au Bas-Saint-Laurent

MRC	Supercie		Nombre d'entailles exploitées		Nombre d'entailles potentielles		Revenu acéricole	
	Hectare	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Montants (\$)	Pourcentage
La Matapédia	573,1	2,2	120 550	2,1	199 500	2,9	461 492,21	1,7
Matane	217,8	0,9	32 650	0,6	64 100	0,9	150 723,39	0,6
La Mitis	763	3,0	191 650	3,3	255 750	3,7	708 603,92	2,7
Rimouski-Neigette	2 486,3	9,7	601 250	10,2	765 675	11,1	2 657 068,48	10,0
les Basques	3 055,4	12,0	695 650	11,9	824 600	11,9	2 489 928,80	9,4
Rivière-du-Loup	1 133,1	4,4	273 600	4,7	323 800	4,7	1 062 429,35	4,0
Témiscouata	16 338,3	63,9	3 745 551	63,8	4 236 444	61,2	18 260 839,97	69,0
Kamouraska	993,9	3,9	207 030	3,5	256 180	3,7	682 824,11	2,6
Région	25 560,9	100,0	5 867 931	100,0	6 926 049	100,0	26 473 910,23	100,0

Source : MAPAQ, fiches d'enregistrement des exploitations agricoles, 2004.

Document préparé par : Camille Morneau, B.Sc. M.A.
Conseiller en aménagement
et en développement rural

Collaboration : Martin Rousseau

Mise en page : Lucie Voyer